

Réunion du Conseil de quartier du village

COMPTE-RENDU

24 NOVEMBRE 2015

20 H

Ecole élémentaire Jules Ferry
Place de la République

REUNION ORGANISEE PAR	Le service Démocratie participative.
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Habitants : 40 personnes.</p> <p>Commune : Elus : M. le Maire Stéphane HABLOT et par ordre alphabétique : M^{me} Dany ACKERMANN, Conseillère déléguée au Patrimoine, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, M^{me} Marie-Odile GANNE-DEVONEC, Conseillère déléguée au Handicap et à la Réinsertion ;</p> <p>Personnel municipal : M. Erwan ERMEL, Cabinet du Maire, M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative, M. Christophe NOEL, Photographe rédacteur du Service Communication, M. Patrick PETITJEAN, médiateur de jour.</p>

Ordre du jour : Quatre points : la poursuite de la rénovation des voiries du village, le stationnement, l'aire de jeux pour les enfants et la mise en valeur du village.

Monsieur le maire remercie les personnes présentes d'être venues si nombreuses malgré la neige et présente les agents municipaux et les élus présents.

« Des personnes ici présentes nous ont alertés sur des problèmes récurrents comme le stationnement. C'est vrai que c'est difficile. Nous allons regarder ce que nous pouvons faire. Certains nous ont suggéré de prendre une partie du parc du Tonneau pour créer du parking. Mais c'est impossible, car le parc a été classé par Madame Françoise Nicolas. »

1/ La poursuite de la rénovation des voiries du village :

M. Donati : *« Un travail important a été réalisé sur la rénovation de deux voiries dans le village, dans la rue de Houdemont et la Rue Victor Hugo. Les travaux s'élèvent à 900 000 Euros. Or, la somme annuelle allouée par la CUGN à la ville est de 700 000 €. Il reste d'autres voiries dans le village qui nécessiteraient des travaux, comme **la rue Pasteur**, dans sa partie haute, où les nids de poule sont persistants et nécessitent une reprise de l'enrobé. J'ai appris que ces travaux coûteraient 110 000 € (estimation de la CUGN). Il faut attendre que l'hiver soit passé, mais la rénovation de la rue Pasteur est prévue pour 2016.*

En ce qui concerne la rue de Houdemont, cela n'est pas tout à fait fini. Le bout de la rue, en arrivant sur Houdemont, doit être aménagé pour améliorer la sécurité des automobilistes mais aussi des piétons et des cyclistes. Il y a un accord entre les deux maires, pour que la CUGN propose un projet d'aménagement, avec l'installation d'un feu tricolore pour alterner la circulation car la voirie est étroite. Cette partie de la voirie sera complétée par un itinéraire piéton et cycliste. L'intérêt de l'alternat : il diminue la circulation dans la rue, ce qui intéresse les deux municipalités. Il reste aussi à traiter le virage entre les rues Anatole France et de Houdemont, en optant pour une écluse comme dans la rue de Villers. Nous avons demandé une étude à la CUGN, nous attendons leur proposition.

Autre grand projet : l'avenue Général Leclerc et ses virages dangereux. Chaque année, il y a environ six accidents. Une réunion est prévue le mercredi 15 décembre à 18 heures, avec les agents de la CUGN, pour présenter aux riverains les aménagements prévus (demandés par les riverains lors de deux réunions précédentes), dans la salle située sous l'église Ste Bernadette.

On a reçu une demande de réfection de la chaussée des habitants de la rue Anatole France. Mais on ne peut pas la refaire dans l'immédiat, faute d'enveloppe financière suffisante. »

Une dame : *Dans la rue Champmartin, il y a des trous dans le trottoir qui n'ont jamais été rebouchés depuis 15 ans.*

M. Donati : *« On va regarder sur place et il faudra les boucher au printemps. »*

Un habitant signale que l'état de la voirie de la rue de Bellevue nécessiterait des travaux.

Une autre habitante assure qu'il y a beaucoup de circulation dans cette rue, en raison des allers et venues des parents d'élèves des écoliers de l'école maternelle Bellevue et que beaucoup d'entre eux roulent vite. Avec le virage de la rue, on ne voit pas toujours arriver les voitures et c'est dangereux.

M. Donati propose de rappeler que la rue est en zone 30 par du marquage au sol. « *On peut même poser un ralentisseur si c'est justifié.* »

Une habitante : « *La circulation en alternats dans la rue de Villers est très peu respecté. Et cela ne réduit pas toujours la vitesse.* »

Un habitant félicite la société qui a effectué les travaux de rénovation de la rue de Houdemont : « *Les employés étaient très gentils et ils ont fait du beau travail. La rue est magnifique.* »

Un habitant : « *Vous voulez diminuer la circulation et empêcher les gens de se déplacer ? Les gens sont de plus en plus coincés. Mais les rues sont faites pour circuler, elles n'appartiennent pas aux riverains. Vous n'avez pas le point de vue des usagers ce soir.* »

Monsieur le Maire : « *Il faut demander à tous les usagers. Mais quant il s'agit de vitesse excessive de circulation, on ne va pas demander son avis au contrevenant ! Dans la rue Victor Basch, nous avons installé des ralentisseurs et un feu tricolore au bout de la rue, pour diminuer la vitesse des automobilistes car il ne s'agit pas d'une autoroute ! Le but n'est pas de dissuader ou d'interdire la circulation dans une rue, mais de la réguler, pour le bien-être des riverains.* »

2/ Le stationnement :

Un habitant : *Que vont devenir les garages situés rue Général Frère, au pied du village ?*

M. Donati : « *Ces garages-box sont en piteux état. La plupart sont municipaux. La meilleure idée serait de les démolir pour y créer à la place des places de stationnement. Nous avons un projet depuis 2009-2010. C'est un terrain protégé, sur lequel il n'est pas possible de construire un immeuble, en raison de la proximité avec le château, monument classé. C'est une solution, pour créer du stationnement pour les riverains du bas du village et pour le restaurateur.* »

Une habitante s'inquiète de l'emplacement pressenti pour créer du parking dans le village : « *Où voulez-vous les mettre ? Dans la rue Champmartin, il y a un projet qui nous déplaît !* »

M. Donati : « *Dans le cadre de la démocratie participative, c'est normal que les élus aient des idées, et qu'ils en discutent avec les habitants. Il est important de vous procurer du service public, dans l'intérêt de tous. Dans la rue Champmartin, il existe un terrain sur lequel il y a un réservoir désaffecté, caché par un mur de 2 mètres de haut, un petit terrain situé à proximité du n°10. Il est envisagé que la CUGN restitue ce terrain à la ville. Nous avons envisagé d'y créer quelques places de stationnement et deux ou trois jeux pour les tout-petits, au fond du terrain.* »

Un habitant s'insurge : « *En 2013, nous avons lancé une pétition contre ce projet. Elle avait recueilli quarante signatures !* »

Un autre habitant suggère d'y créer des jardins, car il redoute les places ventouses. Il ajoute : « *En face, il y a un projet de parking, de dix box fermés. Il y a un permis qui a été accordé en 2010, pour ces box qui seront loués. Il n'y a pas tant de problème de stationnement que cela dans le village, ou alors le samedi. Et puis, cela coûtera très cher pour remettre en état ce terrain ! Et une aire de jeux près de chez moi, je redoute les squats !* »

Un autre habitant souligne le fait qu'il existe bien des problèmes de stationnement quotidiennement.

Un habitant : « *Une aire de jeux dans une rue en pente, c'est impensable ! De plus, le sens interdit sauf riverains n'est pas respecté. Et les automobilistes roulent vite.* »

Monsieur le Maire : « *Tout le village est en pente ! Mais nous avons bien noté que vous ne souhaitiez pas la création de places de stationnement à cet endroit.* »

Un autre habitant suggère de créer sur ce terrain un espace pour jouer à la pétanque. Un autre habitant prévient qu'il faudra une surveillance forte des enfants, en raison de la circulation dans cette rue. Il se demande si l'aire de jeux de l'école maternelle n'est pas suffisante pour le nombre d'enfants ? Selon lui, la rue de Bellevue est moins passante que la rue Raymond Champmartin.

M. Donati précise qu'en choisissant ce terrain dans la rue Raymond Champmartin, cela permettrait aux assistantes maternelles d'avoir un lieu différent, plus proche d'elles que ne l'est l'école maternelle.

Un habitant suggère de créer du parking dans la rue de Houdemont, à côté du lieu-dit « La Croix ».

3/ L'aire de jeux pour les tout-petits :

La cour de l'école maternelle a-t-elle été ouverte cet été, comme cela était prévu pour que les enfants puissent jouer sur l'aire de jeux de l'école ?

Mme Ackermann : « *Je n'étais pas là cet été, et je n'ai donc pas pu observer sa fréquentation. Mais l'aire de jeux était ouverte.* »

Un habitant a remarqué que la société de gardiennage ferme à clé le portail de l'école maternelle.

La solution consisterait à faire démonter la serrure, pour que le portail reste ouvert en dehors des horaires d'ouverture de l'école maternelle.

M. Donati suggère d'installer quelques jeux sur le terrain actuellement occupé par l'association ARD, dans son jardin partagé.

4/ La mise en valeur du village :

Madame Ackermann demande aux habitants si certains d'entre eux souhaitent participer à une réflexion sur la mise en valeur du village, au sein d'un Atelier de quartier pour définir des actions simples et peu coûteuses pour ce projet. Le travail des membres de cet atelier consisterait à regarder s'il manque des panneaux de signalisation, s'il y en a de mal placés, etc.

Monsieur le Maire : « *Une nouvelle génération d'habitants arrive au village, et a créé l'association O'Village. C'est important d'avoir à la fois les anciens du village qui représentent la mémoire du quartier et les nouveaux qui pensent à l'avenir du quartier.* »

Madame Ackermann : « *Samedi 28 novembre, à 15 h à la ferme du Charmois, aura lieu le vernissage des deux **expositions** réalisée par l'association des jumelages sur **le centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale**. Des objets et documents de l'époque qui proviennent de ma famille retracent la vie d'avant 1914. Je vous invite à venir voir ces expositions.* »

M. Donati : « *Le syndicat d'initiative de Nancy a organisé récemment une visite guidée du village de Vandœuvre en partenariat avec l'association Pierres et Patrimoine. Le circuit a beaucoup plu aux quarante personnes inscrites.* »

Un jeune habitant prend la parole : « *Le patrimoine, c'est déjà le respect du village. Ne pas jeter des débris par terre. Ne pas se garer sur la placette du monument aux morts ! Ne pas salir **le lavoir** situé à l'angle des rues du Tonneau et Gambetta : il est plein de mégots de cigarettes, de débris, c'est une vraie décharge !* »

Monsieur le Maire : « *Ce sont des remarques importantes, on va en tenir compte. Il est urgent de nettoyer le lavoir. Il faut mettre un panneau interdisant d'y jeter des ordures sous peine d'amende. Nous allons installer à proximité du lavoir une poubelle et voir si cela règle le problème. Si le site n'est toujours pas respecté, nous chercherons une autre solution.* »

La guirlande lumineuse sur le toit de l'église, va-t-elle être réparée ?

M. Donati : « *Oui, elle sera bientôt réparée. L'horloge va aussi bientôt être rénovée. On essaye de conserver le patrimoine de la ville, c'est important.* »

5/ Questions diverses :

*Vous avez urbanisé **le Plateau de Brabois** sans prévoir **les voies de circulation**. Il y a 35 ou 40 ans, on disait qu'il était impossible de créer des voies de contournement directement depuis Heillecourt pour monter au plateau. Mais maintenant, les technologies ont évolué, ce serait possible ?*

M. Donati : « *Un autre accès avait été envisagé pour rejoindre le Plateau, par le chemin des Beuhaies. Mais entre temps, des maisons s'y sont construites. Les transports en commun qui desservent le plateau sont également parfois bondés. Le Tram est vétuste. La CUGN travaille sur un autre mode de transport.* »

*Dans **le grand lavoir** à l'angle de la rue du Tonneau et de la Rue Gambetta, il y a un **brûleur trépied** ! Il faudrait que les élus qui habitent au village signalent tout ce qui ne va pas.*

Action : aller voir sur place et ramasser le brûleur, pour le mettre à la déchetterie.

M. Donati : « *Les élus ne peuvent pas en permanence arpenter toute la ville. Il est nécessaire que vous nous signaliez en mairie les anomalies que vous remarquez, c'est du civisme.* »

Que faites-vous contre les crottes de chien ? Est-ce que vous pouvez verbaliser les maîtres des chiens qui sévissent ?

M. Donati : « *En ce qui concerne **les déjections canines**, nous pouvons organiser une campagne d'affichage dans le village. Il y en a déjà une d'affichée devant l'église.* »

Espaces verts :

***La serrure du portail du parc du Tonneau** est dure à ouvrir. Des personnes se sont retrouvées enfermées dans le parc. Y a-t-il des malfaçons ? Il faut revoir cela !*

Renseignements pris, le nécessaire a été fait en septembre dernier. Il n'y a donc plus de problème.

Qui a payé tous les aménagements des coteaux, réalisés avec les croqueurs de pommes ? La clôture des sentiers ? Pourquoi le sentier de la Croix est condamné (au fond de la rue Chateaubriand) ?

Un autre habitant : « *On ne peut plus accéder au chemin de la Croix !* »

Madame Ackermann : « *La ville a payé la clôture pour le verger conservatoire. Il a été fermé pour éviter la destruction des arbres et des ruches. Il s'agit d'un verger d'un hectare et demi.* »

Monsieur le Maire propose d'aller sur place.

Fibre optique :

Un habitant voudrait savoir quand arrivera **la fibre optique** dans le village et comment s'infomer.

M. Donati : « *La fibre optique est installée par l'opérateur Orange. Il s'agit d'un accord national. C'est un opérateur privé qui a été choisi par l'Etat Orange avance au rythme des ses intérêts privés. Nous avons rencontré plusieurs fois les représentants d'Orange. De nombreuses armoires de câblage ont déjà été installées sur la ville. Mais orange a pris retard dans leur plan fibre. Nous leur écrivons régulièrement, pour être informés de la suite de leurs installations.* »

Ne peut-il pas y avoir un engagement du service public pour que l'opérateur privé s'acquitte de câbler un maximum de personnes rapidement ?

Monsieur le Maire : « *Le maire de Villers a eu le même souci. C'est pourquoi, nous allons faire une action commune, en adressant un courrier commun à Orange pour que le délai des résultats soit amélioré. Nous allons relancer le maire de Villers sur ce projet commun.* »

Manifestation et animation :

Le défilé de la Saint-Nicolas est-il maintenu ? Et le feu d'artifice ?

Monsieur le Maire : « *La situation est particulière. Surtout à Nancy, où c'est plus gênant. Il y a des risques, même s'il faut poursuivre les animations. Le meilleur hommage, c'est de continuer les animations. Nous avons dû annuler le défilé et le feu d'artifice. Mais Saint Nicolas ira dans les écoles primaires.* »

Mme Donati signale que le lotissement de Bois-le-Duc va bientôt fêter ses 60 ans. Pour célébrer cet anniversaire, l'amicale de Bois-le-Duc est à la recherche de témoignages d'habitants qui auraient connu les débuts du lotissement, des habitants de cette époque, des gens qui ont connu les Américains qui habitaient là dans les années 50. Tous les témoignages peuvent être transmis en mairie au service Démocratie participative qui les retransmettra à l'amicale de Bois-le-Duc.

Nuisances sonores :

L'alarme d'un voisin se met en route tous les soirs. Y a-t-il une réglementation contre cette nuisance sonore ?

Monsieur le Maire souhaite qu'un policier municipal se rende sur place en soirée pour constater ce bruit et aller expliquer au voisin en question que c'est problématique.

M. Donati suggère l'envoi d'un courrier rappelant la législation concernant les bruits de voisinage à tous les riverains.

Conclusion :

En conclusion, monsieur le Maire remercie les habitants pour leur participation et les invite à partager le verre de l'amitié.

MESURES À PRENDRE ET QUESTIONS A SE POSER	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Comblent les nids de poule du trottoir du bas de la rue Champmartin.	CUGN	Mars 2016
Rue de Bellevue : rappeler la limitation à 30 km/h	CUGN	Dès que possible
Rue de Houdement : réaliser la fin des travaux au bout de la rue, au niveau de l'arrivée sur Houdemont : installation d'alternats avec feu tricolore et création d'une zone piétonne et cycliste.	CUGN	Dès que possible
Installer une poubelle au lavoir situé à l'angle des rues du Tonneau et Gambetta et procéder à un nettoyage dudit lavoir.	Service des Espaces Verts	Dès que possible
Dans ce lavoir (au carrefour des rues Tonneau/Gambetta), il y a un brûleur trépied. A ramasser et à déposer en déchetterie.	Service des Espaces Verts	Dès que possible
Relancer le maire de Villers pour rédiger un courrier commun aux villes de Villers et de Vandœuvre à l'opérateur Orange pour demander d'améliorer le délai de câblage de nos deux villes.	Frédéric Jacque	Dès que possible
Un avis aux témoignages est lancé aux habitants, dans le but de préparer les 60 ans du lotissement de Bois-le-Duc. Tous les habitants qui ont des photos ou qui ont connu les Américains qui ont habité Bois-le-Duc sont sollicités.	Service Démocratie participative	Juin 2016
Se rendre sur place pour constater le problème d'alarme Avenue Général Leclerc et rappeler à l'habitant les règles de bon voisinage.	Police municipale	Dès que possible